

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la transition écologique
et solidaire

Conseil général de l'environnement et du développement durable

Arrêté du 21 novembre 2018

**portant nomination d'un membre permanent
au Conseil général de l'environnement et du développement durable**

NOR : TREV1831095A

(Texte non paru au journal officiel)

Le ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire,

Vu le décret n° 2015-1229 du 2 octobre 2015 modifié relatif au Conseil général de l'environnement et du développement durable et notamment son article 4 ;

Vu l'arrêté du 2 octobre 2015 relatif aux missions et à l'organisation du Conseil général de l'environnement et du développement durable pris pour application du décret n° 2015-1229 du 2 octobre 2015 ;

Vu le décret du 25 septembre 2018 portant délégation de signature au Conseil général de l'environnement et du développement durable ;

Sur proposition de la vice-présidente du Conseil général de l'environnement et du développement durable ;

Après avis du Bureau en date du 29 août 2018,

Arrête :

Article 1^{er}

Madame Catherine Aubey-Berthelot, administratrice générale, est désignée membre permanent du Conseil général de l'environnement et du développement durable à compter du 1^{er} septembre 2018.

Article 2

Le ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la transition écologique et solidaire.

Fait le 21 novembre 2018

Pour le ministre et par délégation :
Le président de la section RHM
secrétaire général du CGEDD

Philippe CARON